

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

OBJET : Maison de l'Enfance - avenant de transfert du cabinet Gérard LE GUILLOUX au profit de la société OUEST COORDINATION

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Un contrat a été signé le 20 novembre 2006 avec le cabinet Gérard LE GUILLOUX pour une mission SPS concernant la construction de la Maison de l'Enfance.

Monsieur LE GUILLOUX a cessé son activité depuis le 31 juillet 2007 et a cédé cette mission à la société OUEST COORDINATION – 30 rue de la Villeneuve à LORIENT.

Il est proposé de passer un avenant de transfert pour cette opération.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant de transfert de cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX